

DEMANDE D'EXERCICE A TEMPS PARTIEL
1ère demande ou renouvellement
Année scolaire 2012-2013

Division des personnels

Formulaire à retourner
pour le 31/03/2012 dernier délai
à la DIPER par la voie hiérarchique

TEXTES DE REFERENCE :

Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée ;
Décret n°82.264 du 20 juillet 1982 modifié ;
Décret n°2002-1072 du 07 août 2002 et note n°2004-029 du 16 février 2004 relative au temps partiel annualisé ;
Décret n°2008-775 du 30 juillet 2008 et circulaire n°2008-106 du 06 août 2008 ;
Décret n°2011-82 du 20 janvier 2011 relatif au cumul d'activité des fonctionnaires (notamment art.8)

Je soussigné(e)

Nom **Prénom**

Affectation en 2001-2012 :

Ecole
Commune
Circonscription.....

Fonction :

☐ Directeur ☐ Adjoint ☐ Remplaçant ☐ Enseignant spécialisé

Adresse personnelle :
.....

Téléphone fixe : / / / / Téléphone portable : / / / /

☐ Sollicite l'autorisation de reprendre mon service à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2012

☐ Sollicite l'exercice à temps partiel durant l'année scolaire 2012-2013 : ☐ 1^{ère} demande ☐ renouvellement

Un temps partiel de droit (joindre les pièces justificatives) :

☐ Pour élever un enfant de moins de 3 ans

Si votre enfant atteint l'âge de 3 ans au cours de l'année scolaire 2012-2013, veuillez indiquer la modalité de travail que vous envisagez à l'issue de votre temps partiel de droit en cochant la case correspondante :

☐ je souhaite prolonger mon activité à temps partiel sur autorisation jusqu'au 31 août 2013

☐ je souhaite reprendre mon activité à temps plein de mon enfant

☐ Au titre du handicap

☐ Pour donner des soins à un enfant charge

☐ Pour donner des soins au conjoint

☐ Pour créer ou reprendre une entreprise

☐ Pour donner des soins à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou d'une maladie grave

Un temps partiel sur autorisation :

☐ Pour convenances personnelles

COTISATION OPTIONNELLE :

Ce choix ne peut être remis en cause au cours d'année scolaire et l'option choisie vaut pour toute la durée de l'année scolaire. Pour le calcul de la pension de retraite, la période de travail à temps partiel de droit à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant est décomptée comme une période à temps plein.

Pour les autres types de temps partiel de droit et pour le temps partiel sur autorisation, la sur cotisation peut-être sollicitée.

☐ Je demande à surcotiser sur la base du traitement soumis à une retenue pour pension correspondant à un agent de même grade, échelon et indice travaillant à temps plein.

☐ Je ne demande pas à surcotiser

TEMPS PARTIEL DE DROIT – QUOTITE SOLLICITEE :
(Les modalités d’organisation de service sont précisées dans la circulaire)

Répartition hebdomadaire :

- ☐ Quotité de 75% pour une rémunération de 75%
- ☐ Quotité de 62.50% pour une rémunération de 62.50%
- ☐ Quotité de 50% pour une rémunération de 50%

Répartition annuelle (sur une base hebdomadaire) :

- ☐ Quotité de 80% pour une rémunération de 85.7%
- ☐ Quotité de 70% pour une rémunération de 70%
- ☐ Quotité de 60% pour une rémunération de 60%

L’organisation du service sur l’année consiste à répartir un nombre de demi-journées supplémentaires d’enseignement à effectuer de manière à obtenir en fin d’année le nombre de demi-journées correspondant à la quotité sollicitée par l’agent. Les quotités de 60%, 70% et 80% ne permettent pas d’obtenir un nombre hebdomadaire entier de demi-journées. Elles ne sont donc accessibles que sous réserve de l’intérêt du service et nécessairement organisées sur l’année, compte tenu du nombre de demi-journées supplémentaires d’enseignement à répartir dans l’année. Les possibilités de mise en œuvre d’un tel aménagement seront examinées au cas par cas, compte tenu des contraintes d’organisation du service qu’elles impliquent.

Répartition dans un cadre annualisé :

- ☐ Quotité de 80% pour une rémunération de 85.7%
- ☐ je souhaite exercer à temps plein du 01/09/2012 au 13/05/2013
- ☐ je souhaite exercer à temps plein du 21/10/2012 au 31/08/2013
- ☐ Quotité de 50% pour une rémunération de 50%
- ☐ je souhaite exercer à temps plein de septembre 2012 à janvier 2013
- ☐ je souhaite exercer à temps plein de février 2013 à juillet 2013

L’organisation du service dans un cadre annualisé consiste à travailler à temps plein sur 80% ou 50% de l’année scolaire.

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION – QUOTITE SOLLICITEE :
(Les modalités d’organisation de service sont précisées dans la circulaire)

Répartition hebdomadaire :

- ☐ Quotité de 75% pour une rémunération de 75%
- ☐ Quotité de 50% pour une rémunération de 50%

Répartition annuelle (sur une base hebdomadaire) :

- ☐ Quotité de 80% pour une rémunération de 85.7%

L’organisation du service sur l’année consiste à répartir un nombre de demi-journées supplémentaires d’enseignement à effectuer de manière à obtenir en fin d’année le nombre de demi-journées correspondant à la quotité sollicitée par l’agent. Les quotités de 60%, 70% et 80% ne permettent pas d’obtenir un nombre hebdomadaire entier de demi-journées. Elles ne sont donc accessibles que sous réserve de l’intérêt du service et nécessairement organisées sur l’année, compte tenu du nombre de demi-journées supplémentaires d’enseignement à répartir dans l’année. Les possibilités de mise en œuvre d’un tel aménagement seront examinées au cas par cas, compte tenu des contraintes d’organisation du service qu’elles impliquent.

Répartition dans un cadre annualisé :

- ☐ Quotité de 80% pour une rémunération de 85.7%
- ☐ je souhaite exercer à temps plein du 01/09/2012 au 13/05/2013
- ☐ je souhaite exercer à temps plein du 21/10/2012 au 31/08/2013
- ☐ Quotité de 50% pour une rémunération de 50%
- ☐ je souhaite exercer à temps plein de septembre 2012 à janvier 2013
- ☐ je souhaite exercer à temps plein de février 2013 à juillet 2013

L’organisation du service dans un cadre annualisé consiste à travailler à temps plein sur 80% ou 50% de l’année scolaire.

Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse personnelle.

Visa de l’IEN de circonscription
.....
.....
Le / /.....

(Signature de l’IEN)

A
Le / /

(Signature de l’intéressé)